

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Du mercredi 9 avril 2025

Présents : Martine Duffaud, Guy Vernet, Pierre François Léonard, Capucine Malbrain, Stéphane Ginevra, Camille Sanchis, Guillaume Domecq, Romain Poyet

Absents : Marion Gros-Dumoulin, Gilles Helft, Jean-Paul Carlier

Secrétaire de séance : Pierre François Léonard

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu qui est donc adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

- Devis travaux de canalisation
- Restitution chemin Arlix
- Vote CFU 2024
- Vote Budget 2025
- Subventions 2025

1. Devis travaux de canalisation

Un devis de 16.245 € TTC nous a été proposé. Il nous est proposé de valider ce devis mais d'envisager des travaux en deux étapes, en fonction de l'avancement des autres travaux dans le bourg

Vote : pour à l'unanimité

2. Restitution chemin Arlix

Nous devons actualiser une délibération votée il y a longtemps, avant la création de l'acte notarié correspondant, pour la vente des terrains communaux cadastrés AH0771 et de AH0807 à AH0813, à des habitants du hameau d'Arlix.

Vote : pour à l'unanimité

3. Vote CFU (Compte Financier Unique) 2024

Ces documents remplacent les anciens comptes de gestion et comptes administratifs. Il s'agit d'une présentation générale du compte financier de la commune pour l'année 2024, que nous devons valider.

CFU Eau Vote : pour à l'unanimité

CFU Général Vote : pour à l'unanimité

4. Vote Budget 2025

Il nous est demandé de valider le budget pour l'année 2025, poste par poste.

Assainissement (document vierge car c'est la première année qu'il est mis en place)

Vote : pour à l'unanimité

Eau Vote : pour à l'unanimité

Général (NB : au titre des opérations patrimoniales apparaissent des études effectuées en 2015 pour la refecton de l'église. Comme elle a été suivie de travaux, elles doivent être amorties)

Vote : pour à l'unanimité

5. Subventions 2025

L'équipe municipale remercie les structures qui ont fait les demandes de subventions dans les temps.

Il est décidé d'accorder une subvention au Comité d'Animation de Chirols, au club des aînés, à l'association L'Oeuvrière et à la Maison de Vallées.

Vote : pour à l'unanimité

Nous avons convenu qu'il fallait revoir la formulation de nos conditions d'attribution de subvention, pour mieux distinguer les subventions de fonctionnement et les aides sur projets. Une proposition sera faite d'ici le prochain conseil municipal.

Le prochain conseil municipal se tiendra le mercredi **7 mai 2025, à 18h30.**